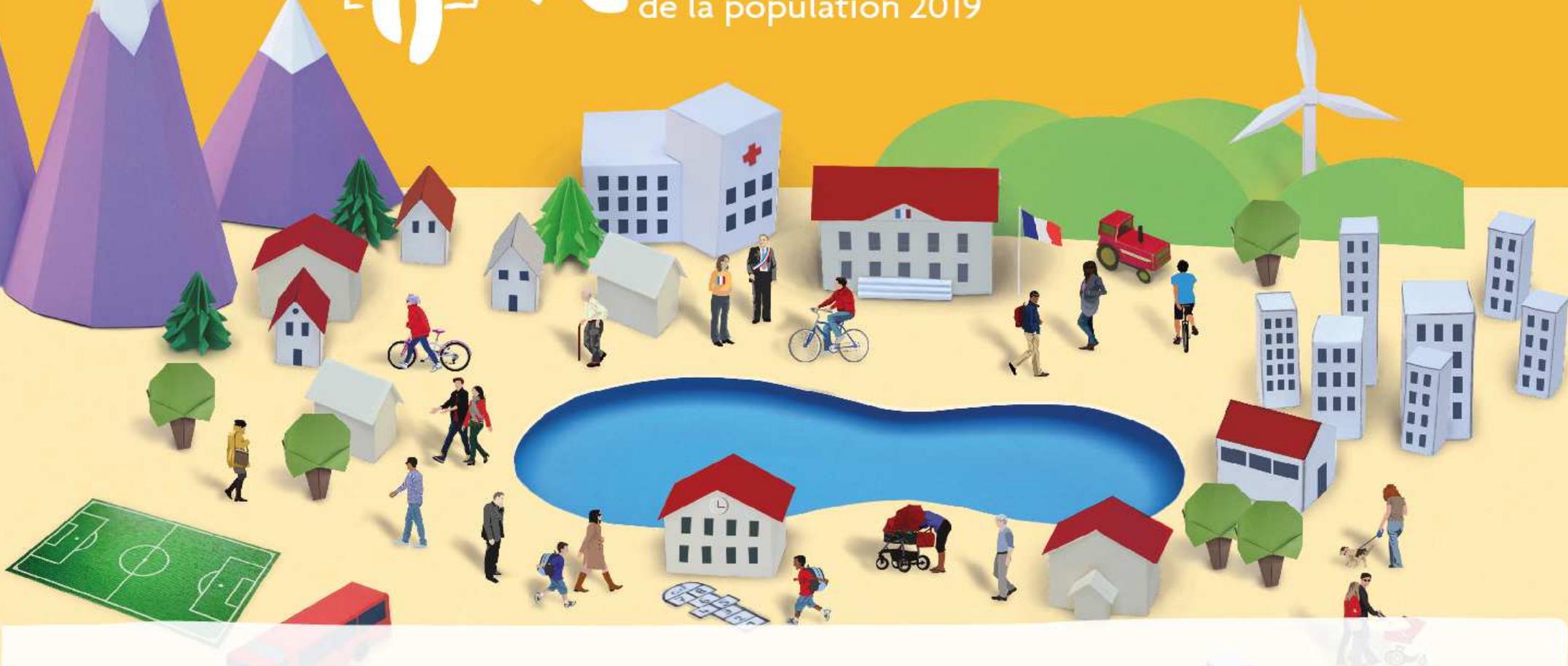




RECENSEMENT

de la population 2019



Nouveautés pour l'enquête 2019

2ème test pour le recensement séquentiel

Le principe

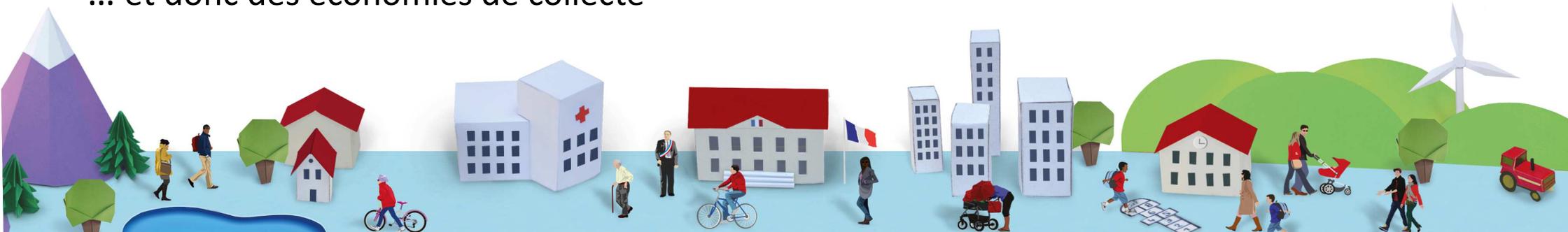
Séquence 1 (les 5 premiers jours) : les habitants sont appelés à se faire recenser sur internet par un dépôt de documents dans la boîte aux lettres plutôt que par une visite de l'agent recenseur.

Séquence 2 (3 à 4 semaines) : reprise du protocole actuel (visite de l'agent recenseur)

L'objectif visé

Une collecte (beaucoup) plus rapide sur le terrain : **engranger de nombreuses réponses spontanées dès la séquence 1,**

... et donc des économies de collecte



Maison individuelle ou immeuble collectif : des approches différentes

Un test dans environ 140 communes :

- choisies aléatoirement
- uniquement dans les **adresses d'un seul logement (maisons individuelles)**
- sur tout leur territoire

Une expérimentation dans une quinzaine de communes

- volontaires
- dans les **adresses de plusieurs logements (immeubles collectifs)**
- sur une partie de leur territoire



La dématérialisation de la collecte des résidences non principales

Actuellement :

Les résidences secondaires, logements vacants et occasionnels sont recensés uniquement avec des questionnaires papier (pas d'internet possible)

Une demande forte des communes touristiques : dématérialiser cette collecte

Par exemple : au Grau-du-Roi 20 000 questionnaires papier à remplir, 8 000 à Chamonix

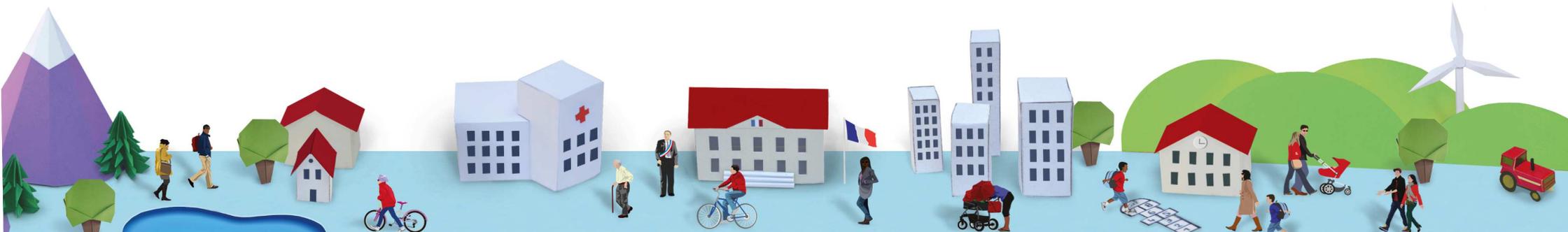
Dès l'enquête de 2019 : un nouveau protocole

Les définitions ne changent pas :

- L'agent recenseur détermine la catégorie du logement sur le terrain, avec les informations du voisinage si le logement est inoccupé (comme maintenant).

L'agent recenseur ne remplit plus de questionnaire papier :

- Il note 4 informations sur son carnet de tournée
- Le coordonnateur enregistre ces informations dans son application informatique.



Autres évolutions

Affichage de la gratuité du recensement

Sensibilisation accrue des agents recenseurs à la réponse par internet

Amélioration des outils mis à disposition des communes dans les DOM

Ré-équilibrage des sessions de formation des agents recenseurs

Révision du dispositif de communication vers les étudiants

Traduction des questionnaires en 7 nouvelles langues

